Image not found or type unknown

Creation entreprise vente voiture Occasion

Par **Blahhh**, le **27/06/2017** à **20:32**

Bonjour, rnrnrnÉtant bientôt, je l’espère future entrepreneur, je souhaite avoir des infos concernant la création d'entreprise, cela à l'air un peu technique.rnrnrnje voudrais savoir quel est le meilleur statut juridique concernant une entreprise de vente de véhicule d'occasions.rnrnEn effet des amis m'ont interpeller je crois sur le fait de reverser les impôts sur le C.A ou alors sur le bénéfice.rnrnJe suis un peu confus.rnrnSi quelqu'un pouvait m'éclairer et me donner des informations (ou me dresser un tableau succin) histoire de m'éclairer cela serait gentil.rnrnrnje vous remercie d'avance pour l'attention que vous porterez à ma requête.rnrnrnA bientot

Par **Visiteur**, le **27/06/2017** à **21:05**

Bonsoir,rnEn fonction de votre statut juridique (entreprises individuelles ou sociétés), vous serez soumis à l’impôt sur le revenu (IR) ou à l’impôt sur les sociétés (IS).rnrnSur les ventes, ce sont des taxes (tva par ex).rnrnSi vous n'avez vraiment aucune connaissance, rendez vous auprès de la chambre de commerce... et regardez ceci...rnrnhttps://www.jesuisentrepreneur.fr/statut-juridique/quels-impots-taxes-entreprise-selon-statut.html

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés